

Edition999.info présente ce manuscrit gratuitement

Roger GAU

Mariage facile des nouveaux convertis

à Sainte-Catherine en 1742



Mariage facile des nouveaux convertis¹

à Sainte-Catherine en 1742

Remarque préliminaire : Un texte de E.C. BONIFAS a pour titre² : « Les marieurs de Sainte-Catherine (1742) », vous pouvez le lire sur : <http://frph.pagesperso-orange.fr/mariage-protestant1742.htm>.

Ce texte est intéressant, mais long et sa forme rend la lecture difficile. Le présent article (avec un titre différent par respect pour l'original) est un résumé³ du texte cité ci-dessus : il supprime les détails, il approfondit lorsque nécessaire, il ajoute quelques précisions et modifie la présentation sous forme de livre pour en faciliter la lecture et le téléchargement.

Problématique du mariage protestant

Pendant plus d'un siècle, de la révocation de l'Édit de Nantes(1685) jusqu'à l'Édit de Tolérance en novembre 1787⁴, le droit canonique⁵ est tel que seul le mariage devant l'Église catholique est reconnu. Que vont faire alors les protestants ? Un grand nombre d'entre eux n'ont pas une foi assez puissante pour résister à cette persécution et préfèrent abjurer et sacrifier la religion à la famille. Les autres, au risque d'être condamnés aux galères, n'ont d'autre solution que de se marier au désert. Mais aux yeux de la loi, les unions qu'ils contractent dans ces assemblées n'ont aucune valeur, leurs femmes ne sont que des concubines et leurs enfants des bâtards⁶. En outre, cela pose de nombreux problèmes juridiques concernant l'héritage, la transmission, etc.. . Mais certains protestants ont embrassé le catholicisme pour la forme, puis une fois mariés, ils se hâtent de pratiquer en cachette leur ancienne religion. Les prêtres se laissent prendre quelque temps à ces prétendues conversions, mais

¹ Protestant qui a abjuré.

² Ce texte n'a pas de copyright.

³ L'article initial équivalent à 20 pages est réduit à 5 pages (format A5).

⁴ À cette date, Louis XVI se décida enfin par cet édit à accorder aux non-catholiques le droit d'avoir une famille légitime. Après la révolution, la loi du 20 septembre 1792 instaure le mariage civil.

⁵ Depuis le concile de Trente, en 1563, le mariage a un aspect sacré, et, après la révocation de l'Édit de Nantes, la religion catholique est la seule qui soit admise.

⁶ Code noir ou Recueil d'édit, déclarations et arrêts de Colbert, datant de 1685

bientôt, avant de les admettre au sacrement du mariage, ils leur imposent de longues périodes d'épreuves pendant des mois et même pendant des années. Si dans son ensemble le clergé fait preuve de sévérité à l'égard des nouveaux convertis, quelques-uns de ses membres, il faut le reconnaître, se montrent plus compatissants envers les protestants.

Occasion à saisir

Mais d'autres comprirent qu'on pouvait profiter de la situation. C'est dans ce contexte que vont opérer « *les marieurs de Sainte-Catherine* ». Le personnage principal est Pierre Cazal qui en 1742 est curé de Sainte-Catherine de Mourens, l'une des plus petites paroisses du diocèse d'Albi. C'était un bon vivant plein d'indulgence pour les péchés des autres, mais aussi pour les siens. On lui reprochait d'avoir plus de goût pour le bon vin que pour l'étude et d'aimer avec passion l'argent et les plaisirs de toutes sortes qu'il procure. On prétend « *qu'on s'était lassé de le tenir au séminaire* », et qu'au bout de quelques années, ne sachant trop à quoi l'employer, on avait fini par lui confier la paroisse de Saint Catherine. Celle-ci, toute petite, très retirée, très solitaire, on espéra qu'il s'y tiendrait tranquille et que l'on n'entendrait plus parler de lui. Sainte-Catherine est à quelques pas de la forêt de la Grézigne⁷, très isolé du reste du monde. On doit parcourir quelque huit kilomètres pour aller à Puiceley, le village le plus proche, où résident les consuls de la juridiction dont dépendent les habitants de Sainte-Catherine. Le hameau de Saint-Catherine comprend seulement une dizaine de maisons et quelques fermes éparpillées au milieu des vignes. L'église est construite loin de toutes habitations, en plein champ, au milieu des bruyères, à moitié cachée par les arbres du cimetièrre qui l'entourent. Cette « *église champêtre* » est toute petite, une centaine de personnes suffisent à la remplir. Mais voilà, M. Cazal contemple, avec envie, les vignes, les belles vignes des alentours, et il cherche avec patience comment il pourrait gagner de l'argent pour en acheter quelques-unes. Pour les protestants de Montauban, Nègrepelisse et Bruniquel qui se sont convertis au catholicisme le mariage est devenu difficile, pour ne pas dire impossible. M. Cazal a alors l'idée de profiter de cette situation et pense que si l'on faisait discrètement savoir à ces protestants qu'à Sainte-Catherine de Mourens, tout près

⁷. La forêt de la Grézigne est la plus vaste forêt de chênes de la région Midi-Pyrénées et possède une exceptionnelle richesse entomologique

d'eux, assez loin cependant pour ne pas éveiller les soupçons, il y a une petite église cachée dans les vignes et les bois, dans laquelle la nuit, sans témoins gênants, dans le grand silence de la campagne, un brave curé peut consentir à les marier sans aucun préalable. Mais bien sûr, comme tout travail mérite salaire, une juste rétribution leur sera demandée. Et comme ils viendront nombreux, il y aura de l'argent beaucoup d'argent à gagner. Mais M. Cazal n'est pas prêt à s'exposer lui-même. Il s'entoure de son frère Antoine qui va s'occuper du recrutement de la clientèle dans les villes où habitent les nouveaux convertis et surtout d'Alexandre Bonnanech, connu pour être dénué d'argent aussi bien que de scrupules, qui va jouer le rôle du prêtre de A à Z. Le bossu Mailhet de Bruniquel et son frère sont aussi dans la combine et ont pour tâche de conduire les fiancés à Sainte-Catherine. Chacun des intervenants aura droit à une part des gains, mais M.Cazal et son frère vont s'attribuer le plus grand pourcentage. Bien sûr, les protestants ne sont pas au courant⁸ de la petite opération. Toutes les apparences sont réunies : leur union est célébrée dans une église catholique par un prêtre qui va leur donner un certificat de mariage. Celui-ci, pour détourner les soupçons, porte que la bénédiction nuptiale a été administrée par M. Calmettes curé de Saint-Pantaléon en Lauragais⁹, diocèse de Castres. Le recrutement des nouveaux convertis par Antoine est fructueux. Les affaires prospérèrent : les nouveaux convertis des villes de Montauban, Saint-Antonin, Nègrepelisse, Bruniquel, Albias, Caussade, Réalville, Bioule, Revel, Vaissac, Saint-Étienne se montraient particulièrement empressés à répondre à l'appel du curé Cazal.

Première alerte

Mais les catholiques de la région et en particulier les habitants de Sainte-Catherine vont s'apercevoir que quelque chose d'insolite se passe dans la paroisse. Bientôt, « *l'opinion générale fut qu'il se célébraît la nuit des mariages à Sainte-Catherine* ». Les autorités religieuses montèrent au créneau et firent intervenir la

⁸ On leur cache bien que ce mariage n'est pas légal. En effet, à peine de nullité, le mariage devait être célébré après la proclamation des bans, et avec le consentement et la participation du pasteur légitime, celui de l'endroit où l'on habitait depuis un certain temps.

⁹ Il s'agit sans doute du curé de la paroisse de Saint-Germier en Haute-Garonne dont le patron est saint Pantaléon.

maréchaussée d'Albi. Malgré une supercherie¹⁰, le curé et ses associés, prévenus à temps, ne se laissent pas prendre au piège, et le sieur Médard, qui commande la maréchaussée, ne trouve « *ni le curé de Sainte-Catherine ni le prétendu prêtre et il ne fit qu'un "voyage blanc"* ». Mais le ministre et les troupes ont des obligations plus pressantes ailleurs et l'affaire finit par se calmer. Avec ce qui venait d'arriver, il aurait été prudent de se faire oublier en suspendant les opérations. C'était le langage de la sagesse. Et M. Cazal se serait sans doute résolu à abandonner son commerce si un certain Montaigne ne lui avait pas fait miroiter 30 ou 40 personnes à marier parmi lesquelles certaines sont très riches. Rendez vous compte, jusqu'ici il n'avait marié qu'en détail, maintenant il allait bénir des unions en gros. C'est la nuit du 27 mars 1742 que va avoir lieu la célébration de 30 mariages, je vous passe les détails de l'histoire, mais elle fut émaillée de nombreux incidents et par là très risquée.

L'échec définitif

C'est un certain Fiscalon qui avait déjà hébergé beaucoup de nouveaux convertis et empoché beaucoup d'argent qui fit capoter l'affaire. Pour concilier ses intérêts d'aubergiste avec ses devoirs de paroissien de Sainte-Catherine, il résolut de ne rien dire aux nouveaux convertis et d'empocher leur argent, mais de prévenir quelques amis du village de l'horrible sacrilège qui allait se commettre la nuit même. Il rejoint le nommé Joseph Pradier à la réputation de bon chrétien, et lui raconte que ce soir-là, à minuit passé « *il y aura à Sainte-Catherine une assemblée où l'on mariera une trentaine de nouveaux convertis actuellement cachés dans sa maison.* » C'est ainsi qu'après avoir longuement délibéré, « *les travailleurs de terre* » décident d'aller le soir même à l'assemblée « *afin de découvrir ce qu'on y fait* ». Ainsi, Joseph Pradier, son frère Jean, un certain Vidal, Pierre Belaygue et son fils, la plupart armés, pénètrent dans l'église au moment où Bonnanech saisit l'aspersoir pour bénir les assistants, puis les anneaux. Indignés d'une pareille profanation, les Pradier bondissent pour arrêter le sacrilège. Un désordre sans nom s'ensuit. Alors, Bonnanech, un certain Orgueil et trois nouveaux convertis de Nègrepelisse sont faits prisonniers et sont enfermés provisoirement dans la sacristie. L'hôtesse, qui avait sans doute bénéficié des mariages, aide les trois nouveaux convertis

¹⁰ On fit croire que l'on recherchait un déserteur.

à s'échapper. Pour cela, pendant que son fils éteint la lampe, elle ouvre toute grande la porte et les trois nouveaux convertis prennent la fuite. Il n'en fut pas de même pour Bonnanech et Orgueil. Nous y reviendrons plus tard, car pendant ce temps on recherche M Cazal et on le trouve fortuitement. C'est en allant chercher du vin à la Salvetat, au cabaret tenu par Pierre Fabré que deux paysans entrent dans la petite salle qui sert à la fois de débit et de chambre à coucher. Comme personne ne répond, ils entendent tousser et, effarés, ils voient le curé Cazal couché dans le lit. Mais, alors qu'ils le raccompagnent à sa paroisse, il leur fausse compagnie.

Revenons à Bonnanech et Orgueil : ils passèrent par Albi, où on les enferma dans les prisons de l'archevêché, les seules de la ville qui fussent sûres. Quel fut pour eux le dénouement de la tragi-comédie de Sainte-Catherine ? Nous l'ignorons, car aucune archive les concernant n'a été trouvée sur la suite de cette affaire.

Quant au curé Cazal, qui pendant près de trois mois avait réussi à échapper à toutes les recherches il finit cependant par se faire prendre : Le 30 juin 1742, des paysans le trouvent aux environs de Gaillac, l'arrêtent et le conduisent à Albi, où il est incarcéré dans la prison de l'archevêché.

Les conséquences

Le tribunal ecclésiastique le condamne à la comparution et à la prison perpétuelle, la peine la plus forte qu'il peut prononcer, car l'Église repousse pour les membres du clergé, toute peine entraînant l'effusion du sang. Par contre, il était à prévoir que le parlement de Toulouse condamnerait à mort l'ancien curé de Sainte-Catherine. L'archevêque d'Albi fit tout ce qu'il put auprès du cardinal de Fleury et la peine fut commuée en prison à perpétuité¹¹. Tous les coupables ne furent pas punis. Le frère du curé, semble s'être dérobé à toutes les poursuites. Quant aux Mailhet, le bruit a couru que, depuis la capture de Bonnanech, ils étaient partis tous les deux à Genève. Quel fut le sort des mariages célébrés à Sainte-Catherine ? Plusieurs solutions furent envisagées, mais au final, cette union, attendue si longtemps et qui avait coûté si cher était déclarée nulle. Ainsi, à peine mariés, il fallait se séparer¹². Le châtement était sévère, car dans leur majorité les fiancés de Sainte-Catherine étaient de bonne foi. Ils croyaient se marier normalement avec un prêtre qui bien sûr

¹¹ Lettre de l'archevêque d'Albi du 29 octobre 1742.

¹² La vie commune n'était pas autorisée avant le mariage.

était intéressé, mais cela leur parut secondaire. Dans la tourmente révolutionnaire, la petite chapelle de Sainte-Catherine disparut, elle aussi, comme pour racheter tous les scandales et les blasphèmes qu'elle avait abrités sous son toit. Depuis 1875, presque au même endroit, une nouvelle église plus belle, plus vaste dresse superbement son clocher vers le ciel : l'église Sainte-Catherine de Mourens à Puycelci dans la paroisse de Cahuzac sur Vère (voir photo de couverture).

Dans un coin du vieux cimetière subsiste seulement quelques pierres qui indiquent encore sur le sol l'emplacement occupé jadis par les murs de la petite église « bucolique », dans laquelle tant de malheureux nouveaux convertis avaient cru trouver la délivrance et le bonheur.

Le texte ci-dessus a été rédigé par Roger GAU

Du même auteur :

Jean, classe 1915 ou Lettres volées à l'oubli

Publié à l'origine par l'association « Les Amis des archives de la Haute-Garonne ». 750 exemplaires vendus.

Ce livre a été réédité en 2014 avec des suppléments et surtout avec les véritables patronymes des acteurs qui peuvent être désormais divulgués. Voir sur le site de l'auteur.

D'autres ouvrages sont disponibles gratuitement pour lecture, impression ou téléchargement sur le site de l'auteur :

<http://roger.gau.pagesperso-orange.fr/>